

saisis et confisqués, un grave mécontentement se manifesta; d'autre part, comme les réclamations à propos de l'Alabama étaient encore pendantes, les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis devinrent extrêmement tendues.

Ce fut dans ces circonstances qu'on décida de soumettre le conflit à l'arbitrage d'une commission mixte, composée de cinq membres désignés par chaque pays; Sir J. A. Macdonald, premier ministre du Canada, fut l'un des commissaires britanniques, représentant plus spécialement les intérêts du Canada. Cette commission obtint quelques succès, car elle réussit à régler la question de l'Alabama et celle de San Juan. Le parlement canadien ratifia les clauses concernant le Canada, bien que le sentiment général fut que les intérêts du pays avaient été sacrifiés. Les pêcheries devaient être ouvertes aux Américains pendant une période de dix ans, une commission devant décider de l'indemnité à payer au Canada de ce fait. Les Américains devaient naviguer librement sur le Saint-Laurent et les canaux du Canada, avec les mêmes facilités que les Canadiens; en revanche ceux-ci devaient jouir des mêmes droits sur le lac Michigan. On s'était flatté d'obtenir quelque indemnité compensatrice des pertes causées par les Fénéniens, mais les Américains s'y refusèrent énergiquement.

Le gouvernement qui avait été formé pour effectuer la Confédération subit un changement important avant que cet événement eût lieu. George Brown démissionna au mois de décembre 1865, sous le prétexte qu'il ne pouvait se mettre d'accord avec ses collègues sur l'opportunité de négocier avec le gouvernement de Washington au sujet de la réciprocité. Plus tard, lorsque la Confédération fut un fait accompli, une question politique surgit, à savoir si le gouvernement devait ou non conserver son caractère de coalition. Sir John Macdonald désirait conserver à ses côtés ses collègues réformateurs, tandis que Brown prétendait qu'ils devaient se retirer; ils décidèrent de rester.

La première élection qui eut lieu sous la Confédération donnait au gouvernement une imposante majorité. La seconde, effectuée en 1872, fut encore favorable au gouvernement, nonobstant l'affaiblissement de sa popularité causé par le mécontentement résultant du traité de Washington ratifié l'année précédente. Les révélations faites en 1873, sur les moyens employés par le gouvernement pour se procurer des fonds électoraux, amenèrent une crise du cabinet. Pour éviter d'être renversé par la Chambre des Communes, Sir John Macdonald démissionna (5 novembre 1873) et Alexandre Mackenzie, leader de l'opposition fut appelé à former un cabinet. L'élection générale à laquelle il fut procédé au commencement de l'année suivante donna une forte majorité à la nouvelle administration.

Chemins de fer Canadien du Pacifique et Intercolonial.—Il avait été promis à la Colombie Britannique que la construction du chemin de fer transcontinental commencerait dans le cours des deux années suivant son accession à la Confédération; en 1872, le gouvernement de Sir John Macdonald fit passer une loi définissant les conditions sous lesquelles un syndicat d'entrepreneurs devaient construire cette ligne. Le changement de gouvernement entraîna dans une certaine mesure un changement de politique ferroviaire, mais la défaite du gouvernement Mackenzie, en septembre 1878, replaça entre les mains de Macdonald la conduite de l'entreprise. Le plan d'abord adopté consistait à faire construire le chemin de fer par le gouvernement, en différentes sections, mais les difficultés rencontrées furent telles qu'en 1880 cette entreprise fut concédée à un syndicat, lequel entreprit de former une compagnie pour la construction d'une voie ferrée, depuis North Bay, Ontario, jusqu'au Pacifique, moyennant le paiement d'une somme de \$25,000,000 en espèces et l'octroi de 25,000,000 d'acres de terre dans la "zone fer-